

Unilatéralisme et multilatéralisme : le débat autour de la puissance américaine

Introduction

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les **États-Unis** occupent une place centrale dans les relations internationales. Première puissance militaire, économique et culturelle, ils disposent de moyens uniques pour agir sur la scène mondiale. Mais leur politique étrangère alterne entre deux orientations contradictoires : l'**unilatéralisme** (agir seuls ou avec un nombre restreint d'alliés, en privilégiant la décision américaine) et le **multilatéralisme** (coopérer avec les organisations internationales et les partenaires).

Ce débat reflète les deux grandes formes de puissance : le **hard power** (puissance fondée sur la force militaire et économique) et le **soft power** (puissance fondée sur l'attraction et la coopération).

L'unilatéralisme : affirmer la primauté des intérêts américains

L'unilatéralisme consiste à privilégier la décision américaine, même sans consensus international, et parfois avec un soutien limité.

Un exemple marquant est l'**intervention en Irak en 2003**. Sous la présidence de George W. Bush, les États-Unis, avec une coalition réduite (notamment le Royaume-Uni), envahissent l'Irak pour renverser Saddam Hussein, accusé de posséder des armes de destruction massive. L'opération se fait sans mandat clair de l'ONU et malgré l'opposition de nombreux alliés européens comme la France ou l'Allemagne. Cette logique illustre bien l'unilatéralisme : Washington décide et agit, même sans appui large de la communauté internationale.

La politique de **Donald Trump** (2017-2021) reprend ce schéma. Le retrait des accords de Paris sur le climat (2017), la sortie de l'accord sur le nucléaire iranien (2018) ou encore la remise en cause de l'OTAN traduisent la volonté de mettre « America First » ce qui signifie « l'Amérique d'abord », en privilégiant l'intérêt national au détriment des engagements collectifs.

À retenir

L'unilatéralisme américain s'exprime dans des actions décidées prioritairement à Washington, parfois avec un petit nombre d'alliés, comme en Irak en 2003 ou sous la présidence de Donald Trump.

Le multilatéralisme : coopérer pour un ordre mondial partagé

À l'inverse, le multilatéralisme repose sur l'idée que les États-Unis doivent agir avec leurs alliés et à travers des institutions internationales pour légitimer leur action. Cette orientation s'enracine dès 1945 avec la création de l'**ONU**, puis des grandes institutions économiques internationales comme le **FMI** et la **Banque mondiale**, décidées à Bretton Woods en 1944. La **Banque mondiale commence ses activités en 1946**, et le **FMI en 1947**, tous deux installés à Washington, ce qui illustre le poids américain dans la gouvernance économique mondiale.

L'exemple de la **guerre du Golfe en 1991** illustre cette logique. Après l'invasion du Koweït par l'Irak de Saddam Hussein, les États-Unis bâtissent une large coalition internationale, obtiennent l'appui de l'ONU et mènent une opération militaire collective. Cette démarche donne une légitimité internationale à l'action militaire et démontre la capacité des États-Unis à fédérer leurs alliés.

En **Afghanistan en 2001**, l'intervention militaire bénéficie à la fois d'un mandat de l'ONU et du soutien de l'OTAN. C'est la première fois dans son histoire que l'**OTAN active l'article 5** (principe de solidarité collective) après les attentats du 11 septembre. Cette mobilisation illustre une démarche multilatérale forte, même si, par la suite, les choix stratégiques américains évoluent vers davantage d'unilatéralisme.

À retenir

Le multilatéralisme américain s'incarne dans la création et l'utilisation des institutions internationales, et dans des coalitions légitimées par l'ONU et l'OTAN, comme la guerre du Golfe en 1991 ou l'Afghanistan en 2001.

Un équilibre instable entre deux logiques

Dans la pratique, la puissance américaine alterne entre unilatéralisme et multilatéralisme, en fonction des contextes et des présidents. Souvent, les deux logiques coexistent : les États-Unis cherchent le soutien d'alliés ou d'organisations pour légitimer leurs actions, mais gardent la possibilité de décider seuls quand leurs intérêts l'exigent.

Le soutien américain à l'**Ukraine depuis 2022** illustre bien cette tension. La plupart des décisions passent par un cadre multilatéral (OTAN, UE, G7), mais certaines mesures sont décidées directement par Washington : envoi massif d'armes, sanctions économiques ciblées, gel d'avoirs financiers. Cette dimension **géoéconomique**, fondée sur le rôle central du dollar et la capacité de sanctionner les banques russes, montre comment la puissance américaine combine diplomatie, économie et armée dans un conflit contemporain.

À retenir

Les États-Unis passent de l'unilatéralisme au multilatéralisme selon les contextes. Même quand ils coopèrent, ils gardent la possibilité de privilégier leurs propres choix, comme en Ukraine depuis 2022.

Conclusion

La politique étrangère des États-Unis alterne entre unilatéralisme et multilatéralisme, deux manières d'exercer la puissance. L'unilatéralisme permet d'affirmer rapidement leurs intérêts, mais au risque d'isolement et de critiques. Le multilatéralisme renforce la légitimité de leurs actions, mais peut limiter leur liberté de manœuvre. Cette dualité illustre le rôle des deux grands ressorts de la puissance américaine : le **hard power**, fait de force militaire et économique, et le **soft power**, fondé sur l'attraction et la coopération.

Elle s'inscrit aussi dans un débat récurrent au sein de la société américaine, entre **isolationnisme** et **interventionnisme** : de la doctrine Monroe au XIX^e siècle à l'internationalisme de Wilson après 1918, puis aux choix stratégiques de la guerre froide, les États-Unis oscillent entre repli et engagement. Aujourd'hui encore, ce dilemme façonne leur place singulière dans l'ordre mondial.